



DSM - OCS
Direction de la santé publique
Rue Adrien-Lachenal 8
1207 Genève

APPEL À PROJETS

Nom de l'appel : Santé mentale des jeunes genevois.es

Lancé par : Office cantonal de la santé

Date de publication : 21-10-2026

Date limite de candidature : 15-11-2026

1. Contexte

La santé mentale des jeunes s'est nettement dégradée au cours des dernières années, comme le montrent plusieurs études récentes. Les filles et jeunes femmes sont particulièrement touchées, avec des écarts parfois très importants avec les garçons. 22,5 % des 15–24 ans présentent une détresse psychologique modérée à élevée, une proportion qui atteint 28,9 % chez les jeunes femmes¹. Chez les 11–15 ans, 47 % présentent au moins deux symptômes psychoaffectifs récurrents, tels que la fatigue, des difficultés à s'endormir, l'irritabilité, la colère, la nervosité, la tristesse ou l'anxiété². La fréquence des pensées suicidaires sur les 12 derniers mois a fortement augmenté dans le groupe des jeunes femmes de 15 à 19 ans passant de 9,7% en 2017 à 23,1% en 2022³. Entre 2012 et 2022, le taux d'hospitalisation psychiatrique des enfants et adolescents a augmenté de 111% contre 19.7% pour les adultes⁴. Dans l'étude genevoise Specchio, la prévalence des symptômes anxieux chez les 18–34 ans atteignait 25,3 % en 2025, contre 6,7 % chez les personnes de 65 ans et plus⁵.

Face à ces constats, le Conseil d'Etat a décidé de faire de la santé mentale des jeunes une priorité politique pour 2027. C'est dans cette perspective que l'Office cantonal de la santé lance un appel à projets destiné à soutenir de manière ciblée des initiatives ambitieuses contribuant à promouvoir la santé mentale des jeunes genevois.es et à prévenir ou détecter précocement l'apparition de troubles psychiques.

2. Objet de l'appel à projets

Dans le cadre de sa mission de promotion de la santé et de prévention, l'Office cantonal de la santé et pour lui la Direction de la santé publique lance un appel à projets visant à :

- 1) Promouvoir la santé mentale des jeunes genevois.es (16-30 ans), prévenir ou détecter précocement l'apparition de troubles psychiques ;

3. Thématiques prioritaires

Les projets doivent s'inscrire dans au moins une des priorités suivantes :

- Promotion de la santé mentale des jeunes dans le contexte du travail et de l'insertion professionnelle ;
- Prévention primaire avec une perspective particulière sur le repli sur soi, la passivité et le manque de liens sociaux et en ciblant les axes suivants :
 - Les difficultés d'insertion socio-professionnelle ;

- La consommation régulière de substances psychoactives ;
- Les usages problématiques du numérique, notamment les risques de dépendance et le cyberharcèlement.
- Prévention secondaire, ciblant notamment :
 - Les troubles anxieux ;
 - Les premières décompensations dépressives et psychotiques, en favorisant leur repérage précoce ;
 - Les manifestations associées aux troubles de la personnalité borderline, le trouble bipolaire et les difficultés de gestion de l'impulsivité.

Des projets qui intègrent, de manière transversale, des démarches de soutien par les pairs et de soutien aux proches sont également les bienvenus.

4. Bénéficiaires éligibles

Cet appel à projets concerne les organismes publics ou privés, ayant une personnalité juridique, actifs dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention en Suisse.

5. Modalités de soutien

Un budget maximal total de 500 000 francs est réservé pour cet appel à projets qui pourra financer un maximum de 5 projets. L'OCS favorisera les consortia et apportera un financement spécifique sur 2 années (2027-2028), selon les besoins et l'ambition du dispositif présenté.

6. Critères de sélection

Les projets seront évalués selon :

- Pertinence (réponse à un enjeu clairement identifié de santé publique) ;
- Originalité et innovation (méthode, approche, outil...) ;
- Utilisation de bonnes pratiques et de données probantes (evidence-based) ;
- Implication des bénéficiaires (co-construction, pédagogie active, participation) ;
- Faisabilité technique et financière ;
- Potentiel de pérennisation ou de répliquabilité ;
- Évaluation des effets prévue (quantitative et/ou qualitative).

Seront privilégiés les projets innovants, et pluriannuels, multipartenaires ou en collaboration avec des institutions publiques ou parapubliques, des organisations ou associations en lien avec la problématique citée.

7. Dossier à fournir

Le dossier de candidature devra contenir :

- Une note d'intention présentant la compréhension des enjeux et des publics cibles ainsi que le projet ;
- Un budget prévisionnel détaillé et les comptes (selon modèle - voir annexes) ;
- Un tableau de bord avec indicateurs de suivi (selon modèle - voir annexes) ;
- Un planning de mise en œuvre ;
- Les statuts de l'organisation ;
- La liste des membres du comité/conseil ;
- CV ou présentation des porteurs de projet ;
- Lettre(s) de soutien éventuelle(s) ou conventions de partenariat.

8. Dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être déposées par mail à Monsieur Bruno Mermillod, Conseiller scientifique (bruno.mermillod@etat.ge.ch) Date limite : 15-11-2026 ⚠️ Aucun dossier ne sera accepté après cette date.

9. Dépôt des candidatures et échanges avec les porteurs de projet

Le dépôt des candidatures se déroule en plusieurs étapes afin de permettre aux porteurs de projet de préciser leur proposition à la suite des retours de l'OCS.

1. Dépôt initial — au plus tard le 15 novembre 2026 :

Les porteurs de projet transmettent leur dossier (au moins note d'intention, budget et tableau de bord) par courriel à Monsieur Bruno Mermillod, conseiller scientifique, à l'adresse bruno.mermillod@etat.ge.ch.

2. Premier retour de l'OCS — au plus tard le 22 novembre 2026 :

L'OCS procède à un premier examen des dossiers et adresse aux candidats ses observations ainsi que, le cas échéant, des demandes de précisions ou de compléments concernant les objectifs, le public cible, les modalités de mise en œuvre, les partenariats, le budget ou les indicateurs d'évaluation.

3. Révision des propositions - jusqu'au 30 novembre 2026 :

Les porteurs de projet ajustent leur dossier en tenant compte des observations reçues. Des échanges complémentaires peuvent être organisés avec l'OCS pour clarifier les points soulevés et affiner les propositions. Ces échanges ne constituent pas un engagement de financement.

4. Dépôt du dossier définitif - au plus tard le 30 novembre 2026 :

Le dossier complet et définitif comprend l'ensemble des pièces demandées, notamment le budget détaillé, le calendrier de mise en œuvre et le tableau de bord des indicateurs de suivi, actualisés à l'issue des échanges.

Seuls les projets déposés initialement dans le délai du 15 novembre pourront faire l'objet de cette phase de révision. Les dossiers définitifs seront ensuite évalués selon les critères de sélection de l'appel à projets.

10. Calendrier de sélection

Étape	Date
Clôture des candidatures	15-11-2026
Résultats communiqués	Février 2027
Signature des conventions	Mai 2027
Lancement des projets	Juin 2027
Fin des projets	31-12-2028

11. Annexes

Dossier de candidature – Subventions :

Se référer aux modèles de documents disponibles en ligne ([Demander un soutien financier | ge.ch](#)).

¹ Observatoire suisse de la santé (éd.) (2025). Santé mentale en Suisse: évolution, promotion, prévention et prise en charge. Rapport national sur la santé 2025. Neuchâtel: OFS

² Delgrande Jordan M., Schmidhauser V. & Balsiger, N. (2023). Santé et bien-être des 11 à 15 ans en Suisse – Situation en 2022, évolution dans le temps et corrélats – Résultats de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) (rapport de recherche No 159). Lausanne: Addiction Suisse

³ Peter, C. & Tuch, A. (2024). Pensées et comportements suicidaires – au sein de la population suisse en 2022 (Obsan Bulletin 08/2024). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.

⁴ Schuler, D., Tuch, A., Sturny, I. & Peter, C. (2024). Santé psychique. Chiffres clés 2022 (Obsan Bulletin 11/2024). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé

⁵ Fellay N, Jawal L, Voruz P, Baysson H, Schrempft S, Dumont R, et al. Spatial clustering of anxiety and depression and determinants of high-risk areas in a Swiss urban population, 2023–2025. J Affect Disord. 2026 Jul 15;405:121623. doi: [10.1016/j.jad.2026.121623](https://doi.org/10.1016/j.jad.2026.121623). Epub 2026 Mar 19